

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. a) *Lieu et date de la prochaine assemblée générale.* Le président annonce que la section vaudoise a déclaré qu'elle se chargerait d'organiser l'assemblée de 1913. Son offre a été acceptée sous les réserves que le G. e. P. inviterait la Société à sa fête de 1914, à Berne. M. Meyer, président de la section vaudoise, confirme que les Vaudois se feront un honneur de recevoir leurs collègues en 1913 et souhaite qu'ils viennent nombreux (applaudissements). Le Comité central fixera la date de cette assemblée.

b) *Elections au Comité central.* M. Dick annonce que M. Naville, notre distingué président à qui nous devons l'initiative de la réorganisation de la Société, a décidé de se retirer, malgré les pressantes démarches faites en vue de le faire revenir de sa décision. L'assemblée des délégués propose de nommer président M. H. Peter, ingénieur à Zurich, que tous les membres connaissent et qui sera un successeur digne de M. Naville. Le vice-président actuel, M. Bluntschli, a déclaré formellement ne pouvoir accepter la présidence.

M. Peter est nommé président de la Société et du Comité central, sans discussion et à l'unanimité. M. Peter remercie de l'honneur qui lui est fait.

« Ce n'est pas sans hésitation, dit-il, que je me suis décidé à accepter ce mandat. Je compte sur la collaboration des membres du Comité central et je réclame votre indulgence si je ne conduis pas la Société avec autant d'habileté que M. Naville. Je m'efforcerai d'accroître l'honneur et la considération de notre profession, ainsi que son influence sur le développement et la prospérité de notre pays. Nos travaux sont très divers. Nous avons à terminer les normes pour les constructions du génie civil et à continuer la publication de la « Maison bourgeoise ». Ces travaux sont déjà en bonne voie d'exécution. La Société devient ainsi de plus en plus une association professionnelle. Il ne s'agit pas d'acquiescer des privilèges, mais d'affirmer notre droit et d'être utile au pays. Nous espérons beaucoup des nouveaux statuts, mais l'esprit est plus important que la lettre. Nous devons tous avoir une haute conception morale de notre profession. C'est dans cet état d'esprit que j'accepte votre mandat ». (Applaudissements.)

Le président remercie M. Peter et déclare que la Société tout entière lui accorde pleine confiance.

Il est ensuite annoncé que l'assemblée des délégués présente, comme nouveau membre du Comité central, M. Huber-Stockar, ingénieur, à Zurich. M. Huber est un technicien distingué, qui a rendu déjà de grands services à la Société, et a présenté à la section de Zurich de remarquables conférences. M. Huber est élu à l'unanimité membre du Comité central.

Nomination de membres honoraires. M. Pflughard rapporte. L'assemblée des délégués propose de nommer membres honoraires MM. G.-L. Naville et Dr R. Moser. Il y a 6 ans, lorsque M. Naville fut nommé président central, l'organisation de la Société était un peu flottante. Les questions professionnelles, la formation académique des techniciens étaient à l'ordre du jour. En qualité de membre du Conseil du Polytechnicum, M. Naville a rendu faciles les relations avec cet établissement. Genevois de naissance, il a beaucoup contribué à la bonne entente entre la Suisse française et la Suisse allemande. Il fut un excellent administrateur. Nous regrettons qu'il ait refusé une réélection et nous vous proposons de le nommer membre d'honneur pour reconnaître ses services. (Applaudissements prolongés.)

Quand à M. Moser, il est un technicien de grand mérite. En particulier, il est de ceux qui ont relevé les ponts en pierre de l'espèce de discrédit où ils étaient tombés. Il s'est consacré, avec une activité remarquable, à l'étude du chemin de fer de la rive gauche du lac de Zurich. L'orateur invite l'assemblée à acclamer M. Moser membre d'honneur. (Applaudissements.)

M. Naville remercie et ajoute : « Je n'ai fait que mon devoir et vous suis reconnaissant du témoignage de satisfaction que vous m'accordez. Je serai toujours prêt à soutenir notre Société quand l'occasion s'en présentera ». (Applaudissements.)

Le président clôt la séance et donne la parole à M. Kilchmann pour sa conférence sur « Die Bodensee-Toggenburgbahn und die bauliche Entwicklung St-Gallens ».

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Samedi, 21 courant, une trentaine de membres ont visité la nouvelle ligne à crémaillère Blonay-les Pléiades, sous l'aimable conduite de leur collègue, M. V. Ryncki, directeur de la Compagnie des *Chemins de fer électriques Veveysans* qui a obligeamment mis un train spécial à la disposition de la Société et fait servir une excellente collation au sommet des Pléiades. Nous publierons prochainement sur cette nouvelle ligne une notice due à une plume autorisée.

BIBLIOGRAPHIE

Handbuch der militärischen Sprengtechnik, par Bruno Zschokke, capitaine du génie, privat-docent à la division des sciences militaires de l'Ecole polytechnique de Zurich. — 1 vol. de 418 pages, 299 figures et 5 planches. — Leipzig 1911. — Verlag von Veit & Co. — Prix. M. 14.

L'ouvrage débute par une étude assez brève, mais complète et précise, des principaux explosifs; leur constitution et leurs propriétés sont exposées très clairement, sans abus des notations chimiques¹. Après avoir décrit les modes d'emploi des explosifs, l'auteur étudie les différents moyens de mise à feu, les amorces et détonateurs, puis passe à l'étude de différents travaux du génie militaire, en tant qu'ils doivent servir à préparer l'usage des explosifs (mines, contremines, attaque, investissement et défense des places, démonitions, etc.) et cite des exemples historiques : le siège de Sébastopol, celui de Port-Arthur, etc. Tout cela est parfaitement clair et concis, grâce au talent d'exposition de l'auteur qu'on sent très maître de son sujet. Bien qu'écrit spécialement pour des officiers, ce volume rendra de grands services aux ingénieurs civils qui consulteront avec fruit les formules et les tableaux pour choisir judicieusement un explosif et en calculer la charge, suivant l'effet à obtenir. Cet ouvrage mériterait certainement d'être traduit en français.

¹ Page 29, la formule de constitution de la nitroglycérine n'est pas exacte.

Code de l'ingénieur, de l'architecte et de l'entrepreneur. Texte coordonné par M. Heussly, avocat. — Genève. Georg & Co, éditeurs. — 1 vol. de 463 pages.